

Regard sur le monde

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA

NOV 10 1999

LE CANADA AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

POSSIBILITÉS ET DÉFIS

C'est un remarquable vote de confiance que le Canada a reçu le 8 octobre dernier en récoltant 131 voix sur 177 lors de l'élection destinée à pourvoir 5 des 10 sièges non permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies. Ce nouveau mandat du Canada s'étendra du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2000.

À l'issue du vote, le ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy, déclarait qu'il s'agissait d'une reconnaissance exceptionnelle de l'importance du Canada sur le plan international de la part des membres de l'ONU. « En élisant le Canada au Conseil de sécurité, ils ont reconnu ses titres de compétence dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales.

Le leadership manifesté par le Canada dans des dossiers comme l'interdiction des mines antipersonnel, nos efforts entourant la création de la Cour

• suite à la page **2**

Session
du Conseil de sécurité
de l'ONU

Numéro 2 • 1999

Entrevue **2**

Lloyd Axworthy



4 Le Canada
et le maintien
de la paix

Profil **7**

Andrew McNaughton



8 Du maintien à la
consolidation de la paix



10 L'Arctique

et la politique étrangère



12 L'ouragan
Mitch



Le baptême du feu	6
Profil d'une ONG • L'ACNU	11
Nations • Actualités	
Le partenariat Canada-Chine	13
Personnalités et événements	14
Nouvelles en bref	15

Avec l'élection du Canada au Conseil de sécurité des Nations Unies, l'équipe de rédaction de **Canada — Regard sur le monde** a cru pertinent de consacrer ce deuxième numéro à l'action du Canada dans le système onusien.

Vous trouverez dans nos pages un aperçu du rôle historique du Canada au sein de l'ONU, notamment au chapitre du maintien de la paix, ainsi que des perspectives d'avenir en cette fin de siècle et à l'aube d'un nouveau millénaire.

Quels sont les défis et les possibilités se présentant au Canada à l'heure du renouveau de l'ONU? Découvrez-le dans nos pages.

• suite de la page 1

criminelle internationale, ainsi que notre participation de longue date aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies font que notre pays est idéalement placé pour jouer un rôle efficace et constructif au sein du Conseil de sécurité et pour aider celui-ci à faire face aux défis qui l'attendent à l'aube du XXI^e siècle. »

Il s'agira de la sixième fois depuis la création de l'ONU en 1945 que le Canada siège au Conseil de sécurité. Sa première présence remonte à 1948-1949. Ce nouveau mandat survient à un moment symbolique important pour le Canada et pour les Nations Unies puisqu'il coïncide avec la fin du XX^e siècle et le début d'un nouveau millénaire.

Cinquante ans après sa première présence au Conseil de sécurité, le Canada aura à faire face à des conflits qui n'ont toujours pas trouvé de solution pacifique durable — notamment au Moyen-Orient et dans certaines régions d'Asie et d'Afrique.

Le XX^e siècle a été caractérisé, entre autres, par deux grandes guerres mondiales ainsi qu'un nombre incalculable de conflits armés régionaux et intérieurs. Si la création des Nations Unies a aidé à éviter la répétition des grands conflits généralisés au cours du dernier demi-siècle, elle n'a cependant pu empêcher la prolifération des conflits à petite échelle. À cet égard, plusieurs observateurs affirment que le Conseil de sécurité des Nations Unies devra accorder une attention prioritaire à ce problème épineux. Dans l'entrevue qu'il nous a accordée, le ministre Axworthy a d'ailleurs déclaré que c'est un domaine dans lequel il entend orienter l'action du Canada au cours de son mandat. ●—

Les CINQ MEMBRES PERMANENTS du Conseil de sécurité sont :



la Chine



les États-Unis



la France



le Royaume-Uni



la Russie

En 1999,

les DIX MEMBRES NON PERMANENTS seront :

l'Argentine, Bahreïn, le Brésil, le Canada, le Gabon, la Gambie, la Malaisie, la Namibie, les Pays-Bas et la Slovaquie.

E n t r e v u e a v e c

Au moment où s'achève le XX^e siècle, le monde fait toujours face à plusieurs défis difficiles à relever, notamment celui de trouver des façons de mettre fin aux nombreux conflits périodiques qui minent trop de pays et de régions.

Comme le Canada vient d'être élu au Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) pour un nouveau mandat de deux ans, notre diplomatie sera mise à l'épreuve. Quel genre de contribution le Canada se propose-t-il d'apporter à la table du Conseil, en particulier, et au sein du système onusien, en général?

Pour trouver réponse à ces questions, **Canada — Regard sur le monde** a rencontré le ministre Axworthy et lui a demandé ce qu'il pensait des Nations Unies et des nouvelles approches que proposera le Canada pour mettre fin aux conflits. On lui a également demandé ce qu'il espérait pour la nouvelle année.

Canada — Regard sur le monde

Monsieur le Ministre, tout d'abord, nous aimerions vous féliciter d'avoir remporté le prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe. Que représente ce prix pour vous?

Ministre Axworthy

Je suis très honoré d'avoir remporté ce prix. Bien que le Conseil me l'ait décerné en raison de ma contribution à la campagne contre les mines terrestres, je pense qu'il symbolise, dans une large mesure, les progrès qu'a pu réaliser une énorme coalition de gouvernements, d'organisations non gouvernementales et de personnes en travaillant ensemble à ce dossier important.

Canada — Regard sur le monde

Le 8 octobre 1998, le Canada a été élu au Conseil de sécurité des Nations Unies pour un nouveau mandat. Siéger à la table du Conseil de sécurité est à la fois exigeant et stimulant. Quel sera le programme du Canada au CSNU en 1999?

le ministre Axworthy

Lloyd Axworthy accorde

une entrevue à **Canada — Regard sur le monde**

Ministre Axworthy

Nous avons l'intention de jouer un rôle très actif au sein du Conseil de sécurité. Au cours des deux dernières années environ, je me suis surtout intéressé aux questions de paix et de sécurité, et le Conseil de sécurité est le principal organe international responsable de la promotion de ces objectifs. Je pense que le problème est que, traditionnellement, le Conseil de sécurité a été plutôt conservateur quant à sa façon de définir la « sécurité », et qu'il a réagi surtout à des situations de conflit. Nous exercerons des pressions pour que le Conseil élargisse son concept de sécurité pour y inclure la prévention des conflits et la consolidation de la paix, les droits de la personne et les questions d'ordre humanitaire, et pour qu'il soit plus proactif. L'actuel secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, incite l'Organisation et le Conseil à suivre cette voie, et nous espérons ajouter à cet élan.

Canada — Regard sur le monde

Vous avez fait certaines critiques à l'endroit du système onusien, et notamment du Conseil de sécurité, et vous avez demandé que l'on entreprenne des réformes. En plus d'encourager l'adoption d'un programme élargi et d'une approche plus proactive, quels genres de réformes aimeriez-vous voir se réaliser, d'abord au sein du Conseil de sécurité, puis dans l'ensemble du système onusien?

Ministre Axworthy

Un élément-clé de notre campagne consiste à travailler pour rendre le Conseil de sécurité plus ouvert, transparent et réceptif à l'ensemble des États membres de l'ONU. Si les États membres contribuent aux activités de maintien de la paix ou à d'autres missions du Conseil de sécurité, on ne peut pas simplement prendre des décisions en leur nom. Il faut partager des renseignements avec eux et leur donner l'occasion d'exprimer leur opinion.

Canada — Regard sur le monde

Au cours des 18 derniers mois environ, vous avez parlé d'un nouveau concept dans le domaine des affaires mondiales — soit la « sécurité humaine » et la consolidation de la paix, par opposition à la sécurité de l'État et au maintien de la paix. Pouvez-vous expliquer les détails de cette nouvelle approche?

Ministre Axworthy

En ce qui concerne le concept de la sécurité humaine, il s'agit essentiellement de reconnaître que le monde a changé. Il y a moins de conflits entre les pays. Les guerres sont plus souvent internes, elles sont de nature ethnique et religieuse, et des civils innocents sont de plus en plus les victimes de cette violence. Nous l'avons vu dans les mouvements massifs de réfugiés dans des endroits comme le Kosovo et l'Afrique centrale. Par conséquent, il faut accorder la priorité à la sécurité de la personne plutôt qu'à la sécurité de l'État. En même temps, une multitude d'autres problèmes traversent les frontières plus facilement — les drogues illicites, le terrorisme, les armes, les préoccupations environnementales —, et ces problèmes ont une incidence directe sur nos propres citoyens, sur l'air que nous respirons et sur la sécurité dans nos rues. Encore une fois, il s'agit de questions qui touchent la sécurité des personnes, et une nouvelle approche s'impose. Nous devons examiner de plus près les genres de lois, de normes et d'efforts coopératifs internationaux qui sont nécessaires pour résoudre ces problèmes — d'où notre engagement à lutter contre les mines terrestres et à appuyer la création de la Cour criminelle internationale. Nous avons aussi appris que nous ne pouvons pas le faire seuls.

Canada — Regard sur le monde

L'année 1999 sera une année très chargée pour le Canada sur la scène internationale, avec plusieurs grands événements comme les sommets du G-8, du Commonwealth et de la Francophonie. Quels seront les thèmes principaux des interventions du Canada lors de ces sommets?

Ministre Axworthy

Dans la mesure où nous pouvons influencer les dossiers discutés, ces rencontres nous offrent la chance de faire avancer la question de la sécurité humaine. Par ailleurs, le fait que le Canada sera l'hôte du Sommet de la Francophonie à Moncton et des Jeux panaméricains à Winnipeg nous permettra de montrer la diversité de notre pays.

Canada — Regard sur le monde

En quelques mots, dites-nous votre opinion sur les réalisations et les démarches du Canada dans le domaine de la politique étrangère pendant le xx^e siècle — qui, selon sir Wilfrid Laurier, devait être le « siècle du Canada ».

Ministre Axworthy

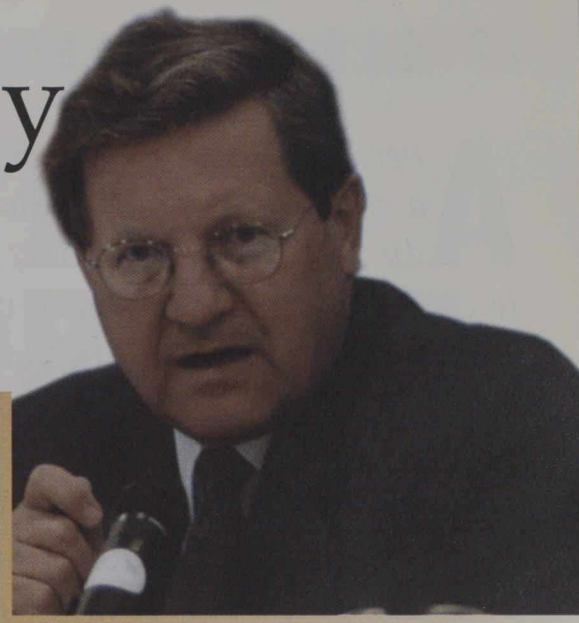
Je pense qu'à plusieurs égards, nous avons concrétisé la vision de Laurier. Depuis plusieurs années, l'ONU dit que nous sommes le pays qui offre la meilleure qualité de vie dans le monde entier. Nous ne sommes pas la plus grande force économique ou militaire, mais à plusieurs points de vue, nous sommes un modèle pour le monde du prochain siècle. Nous sommes un pays qui est fier de sa diversité, qui a élaboré de bons programmes sociaux, qui jouit d'une économie vigoureuse, et qui travaille fort pour faire connaître ses valeurs et ses idées à l'échelle internationale.

Canada — Regard sur le monde

Si l'on pouvait vous accorder un de vos souhaits en 1999, quelle serait la plus importante réalisation que vous aimeriez voir se produire dans le monde?

Ministre Axworthy

J'espère qu'en un an, nous pourrions faire avancer considérablement plusieurs dossiers, notamment ceux des armes légères et des enfants dans les pays en guerre. Ce n'est pas facile d'en choisir un. J'imagine que 1999 sera également une année de réflexion et de préparation pour le prochain millénaire, et j'espère qu'en méditant sur le siècle écoulé et sur la grande violence qui l'a caractérisé, la communauté internationale sera encore plus déterminée à faire du prochain siècle une ère qui soit beaucoup moins violente. ●



LE CASQUE BLEU ET LA FEUILLE D'ÉRABLE ROUGE

Avec huit années d'expérience à son actif dans le domaine du maintien de la paix, le caporal-chef Lorne Mann connaît bien les points chauds du monde de l'après-guerre. Pendant son service sous la bannière onusienne, il a vu les effets du génocide au Rwanda et de la famine provoquée par les seigneurs de la guerre en Somalie. Pourtant, il ne s'est pas laissé abattre.

Le caporal-chef Mann fait partie d'un groupement de combat canadien composé de 800 militaires qui participent à une force dirigée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) pour assurer le maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine. Il demeure optimiste et il n'a pas perdu courage : « Lorsque je fais des patrouilles dans les villages et les campagnes de Bosnie, je vois un pays doté d'un grand potentiel, dit-il. On trouve toujours les vestiges des combats — les murs criblés de balles et les maisons détruites. Mais ce qui importe c'est la population. Quand je vois les gens reconstruire leurs maisons et leurs villages, cela me touche et cela impressionne aussi mes compagnons d'armes. »

L'ex-Yougoslavie a été le théâtre du plus grand déploiement de soldats canadiens depuis la guerre de Corée. En octobre 1998, plus de 2 000 Canadiens participaient aux opérations de l'ONU ou à d'autres missions chargées du maintien de la paix. Plus de 60 p. 100 d'entre eux se trouvaient en Bosnie-Herzégovine.

LES FORCES

CANADIENNES DE MAINTIEN DE LA PAIX ET L'ONU

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, quelque 80 000 Canadiens ont pris part à des opérations de maintien de la paix ou à des missions humanitaires, de grande envergure ou d'une portée plus limitée, et ce, dans le monde entier. Ces missions comprennent la supervision des cessez-le-feu à Chypre et dans le désert du Sinaï. Elles ont débuté en 1956, lorsque l'ONU a mis en pratique l'idée de Lester B. Pearson, c'est-à-dire interposer une force de l'ONU entre les forces israéliennes et égyptiennes. Cette intervention a posé les jalons du maintien de la paix. Le Canada participe depuis 50 ans aux missions de l'ONU. Il a notamment pris part aux deux premières opérations de surveillance, l'une des élections en Corée, en 1948, et l'autre du cessez-le-feu entre l'Inde et le Cachemire, en 1949.

Au fil des ans, des Canadiens ont participé à des opérations allant du contrôle des armements et du déminage aux secours humanitaires. Les missions se sont déroulées, entre autres, en Namibie, sur le plateau du Golan, en Angola, au Cambodge, au Rwanda, en Somalie, à Haïti et au Salvador. De nouveaux appels au service arrivent chaque année. Au moment de la rédaction du présent document, six chasseurs canadiens CF-18 basés en Italie contribuaient à faire respecter la zone d'exclusion aérienne de l'OTAN au-dessus de la Bosnie et étaient prêts à intervenir au Kosovo, le cas échéant.

Le nombre de victimes des opérations de maintien de la paix ne laisse pas une empreinte aussi nette dans la conscience nationale que le nombre de personnes tuées dans une guerre totale. Chaque victime représente toutefois un sacrifice personnel à la cause de la paix et le respect d'un engagement à assurer collectivement sa protection. Comme le faisait remarquer en 1970 le rapport d'un comité parlementaire : « Le travail du maintien de la paix n'est pas prestigieux. Il est frustrant. Il n'inspire pas la gratitude. Il ne sert pas directement les intérêts canadiens qui ont une portée limitée. Mais il s'agit d'un service essentiel [...] que le Canada est particulièrement en mesure d'offrir. » ●

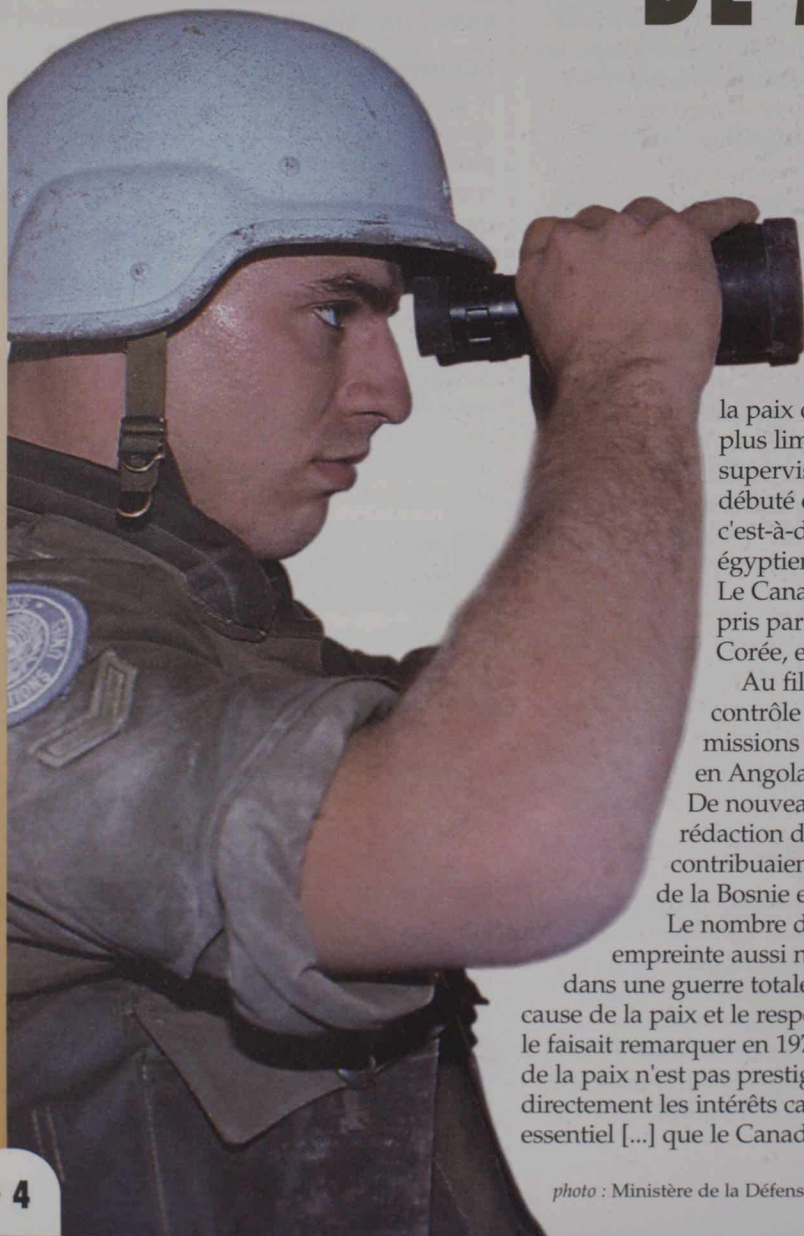


photo : Ministère de la Défense nationale

LE PARTENARIAT ENTRE le CANADA et la NORVÈGE

En mai 1998, le Canada et la Norvège ont signé un accord officiel en vue d'établir une collaboration entre les deux pays pour promouvoir la consolidation de la paix dans le monde. L'accord, appelé Déclaration de Lysøen, a donné des résultats immédiats en ce qui concerne deux questions essentielles : les mines terrestres et la Cour criminelle internationale. Dans le cadre de l'accord visant à assurer la sécurité humaine, les deux pays continuent de travailler en étroite collaboration aux dossiers suivants : droits de la personne, droit international humanitaire, volet de l'égalité entre les sexes dans la consolidation de la paix, prolifération des armes légères, enfants en situation de conflit armé, travail des enfants et coopération dans l'Arctique et le Nord.

Le 16 septembre 1998, le ministre Axworthy a rencontré à Ottawa son homologue norvégien, M. Knut Vollebæk, pour examiner la première étape du partenariat, qui s'est avérée fructueuse. Vu le succès de l'initiative, les deux ministres ont convenu d'y associer d'autres pays d'optique commune. Le 25 septembre, ils ont coprésidé une réunion pour présenter certaines des mesures qu'ils prennent actuellement et exhorter d'autres pays à se joindre à eux. Plus de 90 pays ont participé à la réunion, ce qui traduit le besoin universel de renforcer la sécurité, d'appliquer des mesures concrètes et d'adopter une nouvelle approche à l'égard de la sécurité humaine. La réunion a également témoigné de l'efficacité de la démarche de puissance souple du Canada et de la Norvège, qui repose sur la négociation plutôt que sur la coercition, sur l'emploi d'arguments solides plutôt que d'armes puissantes et

« Notre but est de travailler avec d'autres pays d'optique commune et des partenaires de la société civile afin de faire respecter les droits de la personne et le droit humanitaire. Il s'agit d'une nouvelle forme de diplomatie que nous voulons mettre en oeuvre. Un monde humain est un monde sûr. »

Lloyd Axworthy et Knut Vollebæk,

International Herald Tribune,
le 21 octobre 1998.

photo : CANAPRESS

sur la diplomatie ouverte plutôt que sur des négociations à huis clos. Cette approche, un instrument qui s'est avéré utile pour réaliser le programme de la sécurité humaine, a eu un profond retentissement dans la communauté internationale.

Un projet en cours en Algérie donne un exemple concret de la collaboration canado-norvégienne. Des professionnels canadiens de la santé mentale des enfants et leurs partenaires norvégiens oeuvrent avec des psychologues, psychiatres, travailleurs sociaux et des éducateurs algériens pour offrir les conseils et l'appui nécessaires aux enfants algériens et à leurs pourvoyeurs de soins qui ont été traumatisés par des scènes d'une extrême violence. Le Centre canadien d'étude et de coopération internationale, qui a son siège à Montréal, gère le projet. Il reçoit une aide technique de l'Hôpital pour enfants de Montréal et de la Faculté de médecine de l'Université McGill.

Depuis que la violence a éclaté en Algérie en 1993, l'incidence du diabète juvénile, du bégaiement et de l'épilepsie s'est accrue de façon spectaculaire. Tous les enfants font souvent des cauchemars et craignent qu'une bombe n'explose n'importe où, n'importe quand, même à l'école. La dépression grave, l'anxiété, l'hostilité et le manque de confiance sont d'autres symptômes de détresse psychologique auxquels il faut s'attaquer.

Le projet vise également à défendre le concept de l'enfance comme « havre de paix » au milieu de la violence à l'endroit des civils. Il cherche à obtenir l'engagement de toutes les parties à l'égard de la protection et du bien-être de tous les enfants algériens. On espère que le projet, qui est issu de la diplomatie discrète, sera aussi profitable pour la consolidation de la paix et l'amorce du dialogue dans la société algérienne. ●



LE BAPTÊME DU FEU

PREMIER MANDAT DU CANADA au Conseil de sécurité



Photo : UNAC

C'EST EN JANVIER 1948 QUE LE CANADA a occupé pour la première fois un siège au Conseil de sécurité de l'ONU à titre de membre permutant pour un mandat de deux ans. La période couverte par ce premier mandat s'est avérée tumultueuse. Du Pacifique Sud à l'Europe occidentale, l'univers se consumait lentement après la Seconde Guerre mondiale.

Des crises couvaient partout et, à certains endroits, le monde s'embrasait lorsque éclatait un conflit armé. En bref, le Conseil de sécurité, qui n'avait pas encore trois ans, était obligé de faire face aux défis qu'il avait précisément pour mission de relever.

En Europe, où s'installait la guerre froide, le coup d'État communiste en Tchécoslovaquie, fomenté par les Soviétiques, a poussé les nations occidentales à négocier le Traité qui allait créer l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Le Canada s'est joint aux autres membres du Conseil de sécurité pour voter unanimement la résolution — à laquelle l'URSS allait rapidement opposer son veto — d'enquêter sur le coup d'État.

Vers la fin de 1948, le Conseil s'est trouvé aux prises avec une guerre ouverte : la Grande-Bretagne a cessé d'être partie au mandat sur la Palestine, et les Nations Unies ont reconnu le nouvel État d'Israël, ce qui a provoqué un conflit bref quoique sanglant. Le Canada était l'un des huit membres du Conseil qui ont exigé un cessez-le-feu immédiat sous la surveillance des Nations Unies. Par la suite, les Forces canadiennes ont participé au maintien de la paix.

En Asie du Sud, l'Inde et le Pakistan se disputaient la province du Cachemire. Le Conseil a adopté une résolution présentée par le Canada et cinq autres membres qui réclamaient un cessez-le-feu. Des soldats canadiens ont ensuite fait partie d'un petit groupe d'observateurs de l'ONU envoyés au Cachemire pour faire rapport sur le respect du cessez-le-feu, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1949.

Pendant cette période, une crise en particulier aurait pu déclencher une troisième guerre mondiale. Il s'agit du blocus de Berlin par les Soviétiques, que les Occidentaux ont fait échouer en organisant un pont aérien. Ces événements se sont déroulés en 1948 et 1949. Le Canada a participé aux tentatives — en fin de compte vaines — du Conseil de sécurité en vue de désamorcer la crise. C'est un accord américano-soviétique qui a mis fin au blocus de 11 mois, en juin 1949.

Un quatrième danger menaçait la paix dans une nouvelle nation, l'Indonésie, et c'est à l'occasion de cette crise que le Canada a exercé sa plus forte influence. Une trêve précaire avait interrompu les combats entre les Pays-Bas et les forces luttant pour l'indépendance. Le général Andrew McNaughton, alors président du Conseil, a présenté une résolution canadienne exposant un plan de paix qui, comme on s'y attendait, s'est heurté au veto soviétique. M. McNaughton a prétendu qu'en fait le veto n'avait pas d'importance puisque l'ONU avait déjà approuvé les dispositions essentielles de la résolution. Il s'agit d'une sorte de jalon historique, car c'est la première fois qu'un veto au Conseil n'a eu aucune influence. La paix et l'indépendance ont été instaurées en Indonésie en décembre, juste au moment où s'achevait le mandat canadien de deux ans.

Indépendamment de l'influence qu'il a exercée sur ces événements, le Canada a joué un rôle important dans l'orientation des futures approches de l'ONU. En 1948-1949, le Conseil de sécurité en était encore à apprendre à tâtons en quoi consistaient les défis du maintien de la paix dans un monde polarisé. Grâce à son approche « fonctionnelle », qui alliait la fermeté à l'art du possible, le Canada a contribué à ébaucher le modèle du règlement des crises ultérieures, auxquelles le Conseil de sécurité serait confronté. Quant au Canada, il a terminé son mandat de deux ans davantage sensibilisé au potentiel de l'ONU et avec une détermination nouvelle de le voir se réaliser. ●—

Un « visionnaire » canadien au début de l'existence des Nations Unies

Andrew McNaughton

Ottawa — une journée d'hiver en 1946. Dans son bureau sur la Colline du Parlement, le premier ministre Mackenzie King médite avec circonspection sur le choix du premier représentant du Canada au sein de la nouvelle Commission de l'énergie atomique des Nations Unies. Enfin, il demande : « Quel genre de personnes les autres pays envoient-ils ? » « Des diplomates, des scientifiques, des hommes politiques », lui répond un conseiller. « McNaughton, dit M. King aussitôt. Les trois en un seul homme. »

Il aurait pu ajouter « et bien plus ». Né à Moosomin, en Saskatchewan, en 1887, Andrew George Latta McNaughton a été soldat, ingénieur, ministre du Cabinet, administrateur et patriote.

McNaughton le scientifique a terminé ses études à McGill avec un baccalauréat en sciences en 1910 ainsi qu'une maîtrise en sciences (physique et ingénierie) en 1912. Ses réalisations comprennent l'invention du radiogoniomètre à tube cathodique, certifié ancêtre direct du radar par nul autre que l'inventeur lui-même, Robert Watson-Watt. M. McNaughton a vendu plus tard le brevet un dollar au Conseil national de recherches du Canada (CNRC).

McNaughton le soldat a commencé sa carrière en 1909 lorsqu'il s'est enrôlé dans la milice. Pendant la Première Guerre mondiale, son service sur le champ de bataille et son application des principes scientifiques à l'artillerie lui ont vite valu une promotion au rang de brigadier-général ainsi que le respect professionnel de ses pairs alliés qui sollicitaient souvent ses conseils. Après la guerre, M. McNaughton s'est joint aux forces permanentes et a rempli les fonctions de chef d'état-major général jusqu'à sa nomination au poste de président du CNRC, en 1935.

Dans cette fonction, ses approches innovatrices ont eu une incidence sur le développement social et économique du Canada. Par le truchement du nouveau Corps d'aviation royal canadien, il s'est fait le champion du lancement de l'hydravion à coque Vickers Vedette. Conçu entièrement pour les conditions météorologiques du Canada, le Vedette est devenu l'outil préféré pour la cartographie des routes aériennes du Nord. À titre de chef d'état-major général, M. McNaughton a également joué un rôle dans la création d'un réseau national d'aéroports et de balises construits surtout par des chômeurs logés dans des camps de secours gérés par l'armée. De plus, il a été l'instigateur de la création des Lignes aériennes Trans-Canada; cette société est plus tard devenue Air Canada.

Lorsqu'il a rejoint l'armée pendant la Seconde Guerre mondiale, après avoir présidé le CNRC pendant quatre ans, M. McNaughton a commandé les forces armées du Canada en Europe de 1940 à 1943, à mesure qu'elles passaient du stade de division à celui de corps, puis d'armée proprement dite. M. McNaughton a fait une carrière politique brève, quoique mémorable. Il a rempli avec compétence les fonctions de ministre de la Défense nationale, mais a échoué à ses deux tentatives d'obtenir un siège à la Chambre des communes.

Il y a eu aussi McNaughton le patriote. Le thème de chacune des étapes de sa carrière a été l'importance qu'il attachait aux



Flushing Meadows, NY (premier domicile de l'ONU). Mai 1949. Le général Andrew McNaughton (à droite), premier représentant permanent du Canada à l'ONU, conversant dans un corridor avec Luis Padilla Nergo du Mexique (à gauche) et George Ignatieff de la délégation canadienne.

besoins et aux intérêts canadiens. Pendant la Seconde Guerre mondiale, son insistance obstinée à vouloir faire en sorte que les Forces canadiennes demeurent unies et sous l'autorité du Canada a provoqué l'hostilité des commandants britanniques supérieurs. Il s'est aliéné son propre ministre de la Défense et, éventuellement, il s'est fait rappeler. Dans le dernier chapitre de sa carrière, à titre de président de la section canadienne de la Commission mixte internationale, M. McNaughton a lutté passionnément pour défendre son point de vue des intérêts canadiens.

En 1946, les réalisations de McNaughton le diplomate restaient à venir, mais elles ont fini par combler tous les espoirs de King. Le patriote passionné s'est aussi avéré un internationaliste inspiré qui avait le talent de surmonter, à force de manoeuvres, des impasses diplomatiques et d'élaborer des solutions pratiques. Ces attributs ont valu au premier représentant du Canada aux Nations Unies le respect et la confiance des délégués étrangers et même l'estime de journalistes durs à cuire qui avaient tout vu. Dans les couloirs de l'ONU, un journaliste devait déclarer, « ... il présente l'attitude canadienne avec un franc pouvoir de persuasion et une clarté qui ressortent comme une balise dans une assemblée où les diplomates tiennent trop souvent des propos ambigus. »

M. McNaughton est décédé à Montebello, au Québec, en 1966. ●

« ... il présente l'attitude canadienne avec un franc pouvoir de persuasion et une clarté qui ressortent comme une balise dans une assemblée où les diplomates tiennent trop souvent des propos ambigus. »

Le général McNaughton présidant une session du Conseil de sécurité durant le premier mandat du Canada en 1948-1949.

DU MAINTIEN À LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

LE CANADA PREND L'INITIATIVE

La création des Nations Unies et la fin de la guerre froide au début des années 1990 avaient suscité de grands espoirs de paix durable dans le monde. Malheureusement, si les conflits généralisés ont disparu, ils ont été remplacés par une multiplication des guerres civiles et des conflits régionaux.

En effet, pas moins de 87 conflits armés ont été recensés en 1997, et

tous sauf trois ont eu lieu dans des pays en développement. Tous se caractérisaient par de longs cycles de violence et

avaient tendance à déborder vers les pays voisins.

Les coûts humains et financiers énormes de ces conflits ont forcé la communauté internationale à s'interroger sur la situation dans son ensemble et à explorer des façons nouvelles et créatives de faire face à cette violence qui se répète périodiquement. De cette réflexion sont nés deux concepts clés : la sécurité des personnes et la consolidation de la paix.

Pionnier du maintien de la paix, le Canada a été l'un des premiers à promouvoir le concept de consolidation de la paix en 1996 avec le lancement de l'Initiative canadienne de consolidation de la paix. L'Initiative est un programme conjoint du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la consolidation de la paix étant à la fois affaire de sécurité et de développement.

En effet, il ne peut y avoir de développement sans la paix et il ne peut y avoir de

paix sans développement économique et social équitable.

L'Initiative comprend deux volets : le Fonds canadien de consolidation de la paix et le Programme canadien de consolidation de la paix. Le Fonds, administré par l'ACDI, vise à stimuler les initiatives locales de consolidation de la paix. Jusqu'à maintenant, une quarantaine de projets ont été réalisés ou sont en cours en Afrique, en Asie, en Amérique centrale, au Moyen-Orient, à Haïti et en Bosnie. Les projets portent sur des activités comme l'apprentissage des techniques de règlement pacifique des conflits, la collecte et la destruction d'armes légères ainsi que la formation électorale. Le Fonds appuie des projets liés à la fois à la prévention des conflits et à la reconstruction sociale et économique après les conflits.

Quant au Programme canadien de consolidation de la paix, administré par le MAECI, il vise trois objectifs : a) identifier et former des Canadiens et des Canadiennes pouvant participer à des projets concrets pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix; b) renforcer les mécanismes multilatéraux de consolidation de la paix comme les organisations régionales et internationales; c) soutenir des petits projets qui ne cadrent pas dans les programmes d'aide publique au développement, mais qui peuvent par exemple aider à rapprocher les communautés après qu'un conflit est terminé.

Le 25 septembre dernier, le ministre Axworthy déposait à l'Assemblée générale des Nations Unies le premier rapport d'activités canadiennes dans ce domaine. Intitulé « Évolution de la paix – Initiative canadienne de consolidation de la paix », le rapport a valu au Canada de nombreux éloges pour son leadership dans ce domaine.

La promotion du concept de consolidation de la paix et des activités qui s'y rattachent sera donc au cœur de l'ordre du jour diplomatique du Canada en 1999. Grâce à sa réélection au Conseil de sécurité des Nations Unies, le Canada va pouvoir jouer

un rôle déterminant pour encourager la communauté internationale à devenir beaucoup plus active pour prévenir les conflits et assurer la consolidation d'une paix durable. ●

Pour vous procurer un exemplaire du rapport, ou pour en apprendre davantage au sujet de l'Initiative, veuillez communiquer avec :

La Direction de la consolidation de la paix et de la sécurité humaine
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0G2
Téléphone : (613) 992-1361
Télécopieur : (613) 944-1226
Courriel : peacebuilding@dfait-maeci.gc.ca
Internet : www.dfait-maeci.gc.ca

ou

L'Unité de consolidation de la paix
Direction de l'assistance humanitaire internationale
Direction générale des programmes multilatéraux
Agence canadienne de développement international

200, promenade du Portage
Hull (Québec) Canada
K1A 0G4
Téléphone : (819) 994-7634
Télécopieur : (819) 997-2637
Courriel : peace_building@acdi-cida.gc.ca
Internet : www.acdi-cida.gc.ca



80025 75540



Centre Canadien
pour le développement
de la politique étrangère

LA NOUVELLE FRONTIÈRE

L'Arctique, nouvelle dimension de la politique étrangère du Canada

En septembre 1996, des délégués de huit pays et trois organismes internationaux représentant les peuples autochtones se sont réunis à Ottawa et ont fondé le Conseil de l'Arctique.

Depuis sa création, les groupes de travail se concentrent sur des approches coopératives à l'égard de diverses questions, notamment la protection de l'environnement marin, la prévention des catastrophes environnementales et les mesures à prendre en cas d'urgence, ainsi que la protection de la flore et de la faune arctiques.

Pour préparer la première conférence des ministres du Conseil de l'Arctique, qui a eu lieu les 17 et 18 septembre 1998 à Iqaluit, dans l'Est de l'Arctique canadien, le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère avait organisé une série de débats publics appelés Forum national sur les relations circumpolaires.



photo : MAECI

Le Conseil de l'Arctique réunit huit pays circumpolaires : le Canada, le Danemark/Groenland, les États-Unis, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie et la Suède. Les quatre membres permanents sont : la Conférence circumpolaire inuit, le Conseil Sami, l'Association russe des peuples autochtones du Nord et l'Association internationale ALEUT de l'Alaska. Des États ne faisant pas partie de la région arctique et des organisations non gouvernementales figurent au nombre des observateurs accrédités.

Ces discussions ont mené à l'élaboration d'un document de consultation sur la politique étrangère, intitulé « Vers une politique étrangère canadienne visant le Nord ». Le document explore plusieurs sujets qui revêtent une importance cruciale pour le Canada, notamment la souveraineté et la sécurité dans le Nord, les relations bilatérales avec les pays nordiques avoisinants, la protection de l'environnement et le renouvellement social et culturel.

Les débats du Forum national et le document de consultation ont contribué à définir la position du Canada à la réunion du Conseil. M. Lloyd Axworthy, ministre des Affaires étrangères, et M^{me} Jane Stewart, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ont été les coanimateurs des débats de la réunion. Les délégués ont approuvé les plans d'action pour les deux prochaines années, surtout dans les domaines de la télémédecine, de la gestion des ressources et du développement durable, et ils ont adopté le projet canadien concernant les enfants et les jeunes de l'Arctique. Cette initiative prévoit l'organisation de stages pour des jeunes inuit dans le cadre de la Conférence circumpolaire inuit. Le Canada a également incité les ministres à adopter une proposition en vue d'étudier la possibilité de créer l'Université de l'Arctique, qui serait une « université ouverte ».

« Le Nord est véritablement la frontière des possibilités pour le XXI^e siècle, et le travail du Conseil est essentiel pour permettre à la région de réaliser tout son potentiel », a déclaré M^{me} Stewart. M. Axworthy a ajouté : « Les nations arctiques partagent un milieu et de nombreux intérêts communs, et les efforts de coopération entre nations peuvent avoir une incidence sur la vie des habitants du Nord. »



Mary Simon

photo : CANAPRESS

Avec la collaboration de l'ambassadrice aux Affaires circumpolaires, M^{me} Mary Simon, le Centre tiendra plusieurs réunions dans tout le Canada afin de poursuivre le travail du Forum national de 1998 et de la réunion des ministres du Conseil de l'Arctique. Pour obtenir des renseignements complémentaires sur ces réunions ainsi que des exemplaires du rapport et du document de consultation, veuillez consulter le site Web du Centre (www.cfp-pec.gc.ca). ●

Nota

Le Centre va diffuser en février sur son site Web les résultats de forums tenus en janvier sur le nouveau mandat de deux ans du Canada au Conseil de sécurité de l'ONU.



photo : CANAPRESS

Profil d'une ONG

La Charte des Nations Unies de 1945 commence par les mots : « Nous, peuples des Nations Unies... » On ne saurait dire plus clairement que l'ONU est une organisation non pas d'États mais de peuples du monde.

Sans être un gouvernement mondial, l'ONU doit donc relever un défi auquel les administrations démocratiques sont accoutumées — rester en contact avec les électeurs. Par ailleurs, sa circonscription est mondiale et, à partir de l'échelon local, l'ONU semble appartenir à un autre univers.

Pour réduire l'écart, un réseau d'associations bénévoles appuyant l'ONU a pris de l'ampleur au fil des ans dans 80 pays.

Ramener les questions globales au niveau local

L'Association canadienne pour les Nations Unies

L'une des plus dynamiques est l'Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU). À partir du petit bureau de l'administration centrale de l'ACNU, à Ottawa, et de ses 15 sections disséminées dans tout le pays, les 15 000 membres de l'organisme travaillent toute l'année pour faire mieux connaître l'ONU et défendre sa cause auprès des Canadiens et des Canadiennes.

Le mandat de l'ACNU est surtout axé sur la communication. L'ACNU est un centre national d'information sur l'ONU. L'Association s'occupe, entre autres, du traitement des demandes de renseignements du public et des médias, elle publie un bulletin, produit d'autres publications et diffuse de l'information sur un site Web. Elle tient aussi les gens d'affaires canadiens au courant des débouchés qu'offre l'ONU.

Sur les plans local et national, l'Association s'efforce inlassablement de promouvoir la coopération internationale. Elle cherche à obtenir le soutien du public et du gouvernement pour appuyer les initiatives de l'ONU à l'égard de questions telles que les mines terrestres, les droits de

la personne, la sécurité alimentaire et la crise financière dont sont responsables certains membres qui ne payent pas leur quote-part.

Le bureau national organise des événements annuels, notamment des dîners de gala qui visent à la fois à recueillir des fonds et à faire de la promotion en mettant en vedette des conférenciers d'honneur qui sont des représentants officiels des Nations Unies. Chaque année, l'Association décerne la Médaille Pearson pour la paix en reconnaissance de contributions remarquables à la défense des droits de la personne et d'autres causes internationales.

Alors que l'ONU aura 54 ans en 1999, l'ACNU prête une attention particulière aux jeunes. Selon le directeur général Harry Qualman : « Les gens qui peuvent se rappeler quand et pourquoi l'ONU a été créée commencent peu à peu à sortir de scène. Nous devons nous prémunir contre un conflit des générations au niveau de la compréhension. »

Les programmes — jeunesse de l'ACNU comprennent :

- appuyer, par l'intermédiaire de ses sections, des simulations des assemblées de l'ONU qui permettent aux élèves du secondaire et aux étudiants des universités de jouer le rôle d'États membres à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité;
- réaliser un programme de stages financé par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, qui offre à de nouveaux diplômés universitaires des emplois à l'étranger dans des bureaux de l'ONU ou ceux de ses organismes affiliés;
- procéder régulièrement à un sondage des opinions des Canadiens concernant l'ONU. (« Nous avons continué à recevoir beaucoup d'appui au fil des ans, affirme M. Qualman. Nous pouvons nous en attribuer en partie le mérite. »)

Les Canadiens et les Canadiennes peuvent participer aux activités de l'ACNU en devenant membre de l'Association. Les personnes intéressées peuvent aussi assister à des événements publics qui ont pour thème les Nations Unies ou en organiser dans leur communauté. Elles peuvent également faire part à leurs députés de leurs opinions concernant l'ONU. ●

Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez vous adresser à

L'Association canadienne pour les Nations Unies :

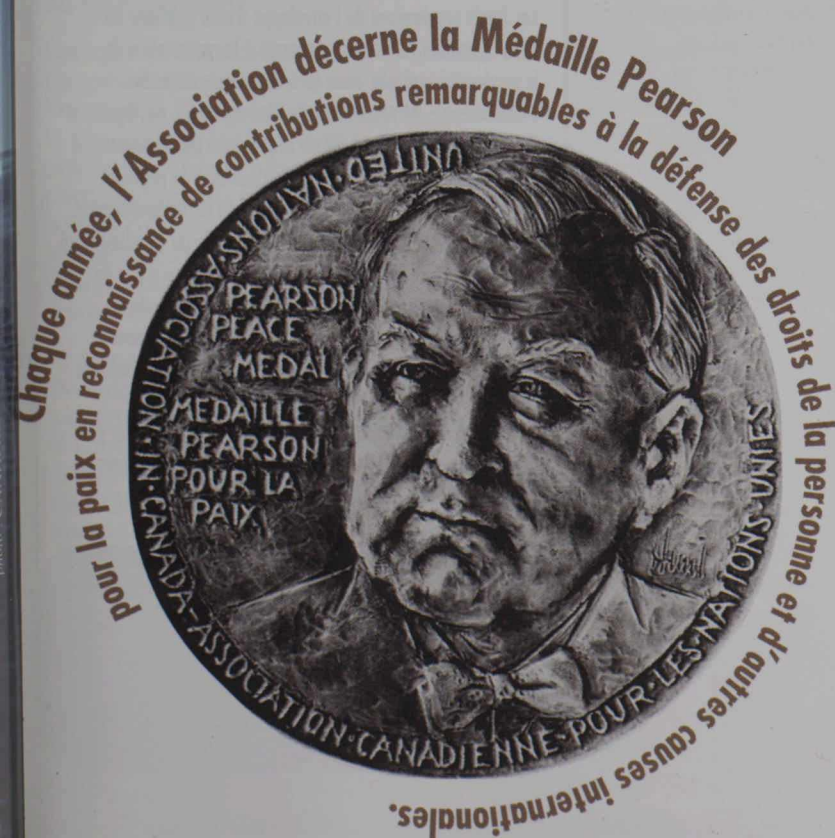
130, rue Slater, bureau 900
Ottawa (Ontario) K1P 6E2
Téléphone : (613) 232-5751
Télécopieur : (613) 563-2455
Courriel : unac@magicom et info@unac.org
Internet : www.unac.org

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE



La présidente nationale de l'ACNU, M^{me} Muriel Smith, et le secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, lors d'un dîner de gala à Toronto en 1997.

photo : ACNU



L'ouragan Mitch

Ce que fait le Canada pour aider

Le 8 novembre 1998, premier dimanche après l'ouragan Mitch. Le mur restant d'une maison est juché précairement au sommet d'une des pentes escarpées qui entourent Tegucigalpa, la capitale du Honduras. Cinq petits garçons jouent sur la saillie tout près du mur, apparemment inconscients du gouffre béant profond qui s'étend en aval. Dans un hélicoptère en vol stationnaire au-dessus du gouffre, une équipe de tournage capte l'image de ces enfants. Pendant que le pilote appelle au secours par radio et que le présentateur implore quelqu'un d'agir, les téléspectateurs impuissants attendent que le mur de la maison glisse sur la pente dans le gouffre, entraînant avec lui les garçons. Puis, la caméra recule brusquement, comme si elle refusait d'enregistrer l'inévitable horreur.

« C'était navrant de devoir rester sans rien faire en sachant que ces garçons allaient mourir et qu'on n'y pouvait rien », affirme Neil Mussel, représentant de l'Agence canadienne de développement international, qui dirige la chancellerie du Canada à Tegucigalpa. À ce moment-là, M. Mussel et ses quatre employés passaient de longues journées et nuits à localiser tous les Canadiens voyageant ou habitant au Honduras, qui s'étaient inscrits auprès de l'ambassade. À la fin de la deuxième semaine, ils avaient retrouvé les 378 Canadiens inscrits, dispersés dans le pays, de même que les 257 inscrits au Nicaragua, les 662 au Guatemala et les 239 au Salvador. Tous étaient sains et saufs.

Après le passage de Mitch, Neil Mussel et Jack Adams, son homologue de la chancellerie du Canada à Managua, au Nicaragua (le deuxième pays le plus durement touché en Amérique centrale), ont passé des jours à veiller au transport de secours, à évaluer les dommages et à aider à

décider lesquels des projets proposés par les divers donateurs et les diverses organisations non gouvernementales seraient financés à même le programme initial d'aide du Canada s'élevant à 9,15 millions de dollars. Ce n'était pas un travail facile, mais le Canada et les Canadiens étaient résolus à prêter main-forte.

Bien que la tâche consistant à aider les habitants d'Amérique centrale à se remettre de la catastrophe demeure impressionnante, plus de deux mois et demi après le passage de l'ouragan dans la région, des Canadiens comme Neil Mussel, Jack Adams et leur personnel dans les chancelleries canadiennes continuent d'avoir beaucoup à donner et à faire.

Dans le cadre du programme de sensibilisation nationale du MAECI, nos ambassadeurs dans les pays touchés par l'ouragan Mitch ont parcouru le Canada en décembre pour mieux faire connaître aux citoyens la participation canadienne aux secours et pour les remercier de leur générosité.

L'ambassadeur Denis Thibault, qui est en poste au Costa Rica mais qui est également accrédité au Nicaragua et au Honduras, a passé près de deux semaines au Québec et au Nouveau-Brunswick, tandis que l'ambassadeur du Canada au Guatemala et au Salvador, Dan Livermore, s'est rendu en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique. Chaque ambassadeur était accompagné d'un membre de l'équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) de la Défense nationale.

Ces visites ont donné aux ambassadeurs l'occasion de s'adresser à la population, de parler aux médias et de rencontrer des responsables municipaux et des représentants d'ONG ayant contribué aux secours. ●

Les citoyens canadiens, les Églises, les syndicats et les entreprises privées ont été très généreux envers les victimes de l'ouragan Mitch. À travers leurs dons à des organismes comme le Comité central mennonite de Winnipeg, Oxfam-Québec, CARE Canada et d'autres ONG, ils ont fait parvenir plus de 15 millions de dollars en faveur de l'aide en Amérique centrale.

Le Canada s'engage à verser un montant de 100 millions de dollars au cours des quatre prochaines années pour contribuer à la reconstruction de l'Amérique centrale. Les fonds proviennent de l'enveloppe d'aide publique au développement. Ils seront consacrés à la restauration de la production agricole, ainsi qu'à la reconstruction des établissements de santé primaire, des aqueducs, des égouts et des maisons. Une partie de cet argent sera aussi consacrée à la plantation d'arbres sur les montagnes afin de prévenir l'érosion. En outre, le Canada a suspendu le remboursement du capital et des intérêts de la dette officielle du Honduras, qui s'élève à 29,5 millions de dollars (le Nicaragua n'a pas de dette officielle envers le Canada). De plus, le Canada a annoncé une contribution de 3,7 millions de dollars pour le déminage et pour appuyer des programmes communautaires de réadaptation en Amérique centrale.

Les 180 membres de l'équipe canadienne d'intervention en cas de catastrophe (DART) viennent en aide à des victimes de l'ouragan Mitch au Honduras.



photo : CANAPRESS

photo : CANAPRESS

NATIONS

ACTUALITÉS

**Déclaration officielle**

Extraits du discours du premier ministre Jean Chrétien à l'École d'économie et de gestion de l'Université Qinghua, à Beijing en Chine, le 20 novembre 1998.

Certains ont souvent affirmé qu'il existe, entre les pays asiatiques et occidentaux, un fossé infranchissable au plan des valeurs. D'un côté se trouverait un attachement profond aux droits collectifs et à la notion de stabilité, et de l'autre, un attachement tout aussi profond à l'égard des droits individuels. Et que ces deux tendances sont à jamais inconciliables.

Je n'accepte pas ce raisonnement.

Il ne rend pas justice à la diversité des valeurs asiatiques. Et il ne représente pas vraiment l'équilibre entre les droits individuels et les besoins collectifs que l'on retrouve au Canada, et dans l'ensemble du monde occidental.

Nous reconnaissons le fait que l'expression extrême de l'individualisme — qui laisse de côté les besoins supérieurs de la société — peut mener à une société instable, voire chaotique. Mais nous reconnaissons aussi que le progrès humain requiert de la créativité et de l'imagination, lesquelles ne peuvent être réalisées que par des individus bénéficiant de toute la liberté nécessaire afin de réaliser leurs rêves et leurs ambitions, et d'exploiter leur plein potentiel.

Nous, Canadiens, avons beaucoup à apprendre de la Chine, de sa riche histoire. Cependant, en toute franchise, je dois vous dire que bien des Canadiens sont inquiets lorsque nous entendons dire que la liberté d'expression politique est restreinte dans votre pays. Nous sommes particulièrement inquiets lorsque nous apprenons que certaines personnes seront harcelées et emprisonnées pour avoir exprimé des opinions politiques différentes de celles du gouvernement.

Lorsque les Canadiens ont vent de telles choses, les nombreux progrès politiques et sociaux de la Chine sont souvent oubliés. Pourtant la Chine fait des progrès. Nous étions très heureux que la Chine signe la Convention de l'ONU sur les droits civiques et politiques, qui enchâsse la liberté d'expression et d'association, la participation aux affaires publiques et les élections. Cette décision suivait celle, prise l'an dernier, de signer la Convention de l'ONU sur les droits économiques, culturels et sociaux. Nous exhortons la Chine à faire de la ratification et de la mise en oeuvre de ces conventions une grande priorité.

Le Canada et la Chine se sont engagés dans la même voie pour l'avenir. L'amitié entre le Canada et la Chine dure depuis longtemps. Elle est fondée sur le respect mutuel, la compréhension et l'ouverture d'esprit. Elle est fondée sur la sagesse. Cet esprit nous a unis à plusieurs reprises au cours de ce siècle. Ce que j'ai vu à Qinghua me permet de croire, sans l'ombre d'un doute, que cet esprit nous rapprochera encore plus au cours du prochain siècle. ●

Pour une version intégrale du discours et pour plus d'informations sur la visite du premier ministre en Chine, veuillez consulter le site Web suivant : pm.gc.ca

Pour en connaître davantage sur les relations du Canada avec la Chine, veuillez consulter le site Web suivant : www.canada.org.hk

Canada-Chine**Un partenariat toujours grandissant**

La visite en Chine du premier ministre Chrétien en novembre a confirmé le partenariat toujours plus étendu entre nos deux pays, particulièrement dans le secteur des droits de la personne. M. Chrétien a notamment annoncé une série de projets visant à améliorer la coopération bilatérale dans les domaines de la gestion des affaires publiques, de la loi et des droits de la personne. On peut citer, à titre d'exemple, la formation des procureurs de l'État en matière de procès criminels, l'aide à la création d'un régime national d'aide juridique et l'élaboration, de concert avec des partenaires chinois, d'une stratégie visant à intégrer dans la loi chinoise les pactes internationaux de l'ONU relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi qu'aux droits civils et politiques, que vient de signer la Chine.

Les deux gouvernements ont aussi annoncé que le deuxième Symposium plurilatéral Asie-Pacifique sur les droits de la personne, organisé par le Canada et la Chine, aura lieu à Beijing pendant la première moitié de 1999. Le premier a eu lieu au Canada en mars 1998.

Ces récents progrès ont porté M. Chrétien à dire : « Bien que le Canada et le gouvernement chinois ne voient pas toujours les choses du même oeil en ce qui concerne les questions relatives aux droits de la personne, nous avons un dialogue fructueux, nous jouissons d'une excellente réputation d'engagement qui revêt une importance pour les personnes, et nous partageons l'avis que réaliser des progrès économiques est inutile si nous n'accomplissons pas de progrès civils et humains. »

Sur le plan environnemental, le Canada et la Chine innovent. La signature du Cadre Canada-Chine pour la coopération au XXI^e siècle ouvre la voie à des activités bilatérales améliorées liées à diverses questions environnementales et nécessite la participation de divers organismes des deux pays. Le Cadre facilite la coopération bilatérale en ce qui concerne le changement climatique et, à ce titre, est l'un des premiers accords de ce genre à être signé par deux pays.

Enfin, pas moins de 46 ententes commerciales s'élevant à presque 721 millions de dollars ont été signées pendant le Forum d'affaires Canada-Chine à Beijing. Après la cérémonie de signature, le ministre du Commerce international, M. Sergio Marchi, a affirmé : « Ces ententes témoignent incontestablement que le Canada élargit sa présence commerciale et qu'il diversifie ses investissements en Chine. »

Voici des exemples de marchés conclus à Beijing : Lavergne China Inc. de Montréal réalisera un projet de construction d'une installation de transformation du plastique contaminé en produits de plastique semi-finis à valeur élevée; Newbridge Networks de Kanata fournira un système de commutation ATM qui produira des données et des communications vocales et multimédias, et qui permettra aux postes chinois d'optimiser leur service postal; Teshmont Consultants Ltd. de Winnipeg offrira des services-conseils en ingénierie, et effectuera la construction mécanique et la fourniture d'appareillage électrique à haute tension à China Three Gorges Power Corp. ●

PERSONNALITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Pendant l'automne 1998, le Canada a eu l'honneur de recevoir les personnalités suivantes :

Nelson Mandela,
président de l'Afrique du Sud :
M. Mandela, accompagné de son épouse Graça Machel, a été comblé d'honneurs au cours d'une visite d'État de deux jours triomphale et débordante d'activités, qui a eu lieu les 24 et 25 septembre. Au cours de ce voyage, M. Mandela a fait ses adieux avant sa démission du poste de

président de l'Afrique du Sud, laquelle suivra les élections qui devraient avoir lieu en mai ou juin 1999. Cette visite nous laisse des images frappantes et des souvenirs chaleureux : lorsque M. Mandela s'est adressé au Parlement pour remercier les Canadiens de leur appui; le moment où le gouverneur général lui a remis



photo : CANAPRESS

Michael Douglas,
producteur et acteur
hollywoodien
et messenger de l'ONU pour la paix :

Le 29 septembre, M. Douglas a rencontré le premier ministre Chrétien et le ministre Axworthy en tant que membre d'une délégation représentant l'Initiative des puissances moyennes (IPM). L'IPM est un consortium composé de sept grandes organisations non gouvernementales internationales qui aident les gouvernements à faire connaître au public le programme en faveur du désarmement nucléaire. Le producteur du film *Le syndrome chinois* était en ville pour recruter des partisans pour l'IPM et le désarmement nucléaire.

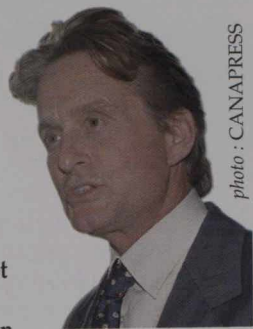


photo : CANAPRESS

Mary Robinson,
haut commissaire de l'ONU aux
Droits de l'homme :

Du 22 au 28 novembre, M^{me} Robinson a fait une visite au Canada dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Son voyage comprenait des étapes à St. John's, Ottawa, Montréal, Toronto et Edmonton. Elle a rencontré le premier ministre Chrétien, le ministre des Affaires étrangères Axworthy, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires et représentants du secteur privé qui s'intéressent aux questions relatives aux droits de la personne. Elle a également été la conférencière principale et l'invitée d'honneur à la Conférence internationale sur les droits universels et les valeurs humaines. En outre, elle a prononcé une allocution lors du gala de remise des prix pour la liberté de la presse internationale, organisé par le Comité canadien pour la protection des journalistes.



photo : ONU



photo : CNA

Exposition de dessins réalisés par des enfants canadiens :

Une exposition de 50 dessins d'enfants canadiens a été inaugurée le 12 octobre 1998, à Ottawa. Ces dessins illustrent ce que les enfants feraient pour contribuer à défendre les droits des personnes du monde entier et, au cours des deux prochaines années, on pourra les admirer dans le cadre d'une exposition itinérante dans les Caraïbes et dans les pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Les dessins ont été choisis parmi ceux de plus de 700 participants au concours organisé par le Centre national des Arts (CNA) à Ottawa. Intitulé « Imagine que tu es un artiste : Les droits de la personne vus par nos jeunes », le concours visait à commémorer le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. ●—

ÉVÉNEMENTS

1 9 9 9
1999

Année internationale des personnes âgées — Nations Unies
Fête mondiale des personnes âgées. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site Web canadien (iyop-aipa.ic.gc.ca).

A V R I L

Du 23 au 25 AVRIL
Sommet de l'OTAN
Washington D.C., États-Unis
L'OTAN fête son 50^e anniversaire. Le premier ministre Chrétien, le ministre des Affaires étrangères Axworthy et le ministre de la Défense nationale Eggleton assisteront aux célébrations.
Site Web : www.nato.int

J U I N

Du 18 au 20 JUIN
25^e Sommet annuel du G-8
Cologne, Allemagne
Assemblée annuelle des chefs d'État et de gouvernement des huit plus grandes démocraties industrialisées, qui permet de discuter de questions économiques et politiques dans une atmosphère détendue. Pour des renseignements complémentaires, veuillez consulter le site Web du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international :
www.dfait-maeci.gc.ca/francais/foreignp/politiq.htm#3

J U I L L E T

Du 23 JUILLET AU 8 AOÛT
XIII^{es} Jeux panaméricains
Winnipeg, Manitoba
Cinq mille athlètes provenant de 42 pays participeront à la plus importante manifestation sportive et culturelle de l'histoire du Canada. Les Jeux constituent un moyen d'encourager la création de nouvelles relations économiques entre le Nord et le Sud. En outre, ils mettent en valeur le Manitoba et le Canada en tant que lieux propices aux affaires.
Site Web : www.panamgames.org

E T A O Û T

S E P T E M B R E

Du 3 au 5 SEPTEMBRE
VIII^e Sommet de la Francophonie
Moncton, Nouveau-Brunswick
Le Sommet comprend la Conférence des chefs d'État et de gouvernement ayant en commun l'usage du français et sert de tribune où les organes décisionnels de la communauté francophone peuvent se réunir.
Site Web : www.sommet99.org

A U T O M N E

AUTOMNE 1999

ZLEA — Réunion des ministres du Commerce et Forum des gens d'affaires des Amériques
Dans le cadre de son mandat de président pendant les 18 premiers mois des négociations (mai 1998 - octobre 1999) qui mèneront à la création de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), le Canada organisera une réunion des ministres du Commerce des 34 pays participant de l'hémisphère pour examiner les progrès réalisés jusqu'à présent et la prochaine étape des négociations. À peu près au même moment, le cinquième Forum des gens d'affaires des Amériques réunira quelque 3 000 cadres d'entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes afin de veiller à ce que leurs opinions et leurs intérêts soient intégrés au processus de négociations commerciales.
Site Web : www.dfait-maeci.gc.ca/oas

Nouvelles en BREF

LUTTE CONTRE LES DROGUES INTERDITES DANS L'HÉMISPHERE

Le Canada vient de lancer un dialogue parmi les ministres des Affaires étrangères des Amériques en vue de promouvoir une approche intégrée et efficace de lutte contre les drogues interdites. La publication d'un document de travail par le ministre Axworthy durant son récent voyage à Cuba, en Jamaïque, au Mexique et au Nicaragua est la première étape de ce dialogue. Ce document constitue un suivi au Sommet des Amériques tenu à Santiago, au Chili, l'an dernier alors que les dirigeants des pays-membres ont lancé un appel en faveur d'un accroissement de la coopération dans la lutte contre ce fléau. Le Canada a alors offert de préparer le document de travail et de coordonner le dialogue sur cette question.

Notant que le problème des drogues interdites est étroitement lié aux questions sociales et économiques, les dirigeants des Amériques ont lancé un appel en faveur d'une stratégie intégrée, reconnaissant par le fait même que les drogues interdites sont plus qu'un problème de répression, elles sont une question de sécurité humaine. À cet égard, le document de travail canadien suggère un meilleur appui pour les programmes de santé et d'éducation afin de réduire la demande pour les drogues interdites, des efforts mieux concertés en faveur de cultures de remplacement et de développement économique, et un accent plus grand sur la réduction de l'accès des barons de la drogue aux armes légères.

Les ministres des Affaires étrangères doivent discuter d'une stratégie antidrogue dans le cadre de la réunion de l'Organisation des États américains en juin au Guatemala.

TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE DES ESSAIS NUCLÉAIRES

Le Canada a été l'un des premiers pays à ratifier le 18 décembre le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT). Le Traité reconnaît que la cessation de toutes les explosions expérimentales d'armes nucléaires et de toute autre explosion

nucléaire constitue une mesure efficace de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Il est considéré comme

OCTOBRE

Du 6 au 8 octobre

Conférence internationale sur le fédéralisme
Mont-Tremblant, Québec
Parrainée par le Comité pour un forum des fédérations, la Conférence réunira des députés, des fonctionnaires, des universitaires et des représentants du secteur privé d'un grand nombre de fédérations. Elle aura pour thème les défis que pose la gestion au sein des régimes fédéraux. L'objectif consiste à mettre à la disposition des décideurs et des intervenants du fédéralisme une tribune où ils pourront échanger de l'information et comparer leur expérience dans le but d'améliorer la pratique du fédéralisme.

Site Web : www.ciff.on.ca

NOVEMBRE

Du 12 au 15 novembre

Réunion des chefs de gouvernement des pays membres du Commonwealth Afrique du Sud
Pendant cette réunion, on se penchera sur des questions qui intéressent tous les pays membres du Commonwealth, et on choisira le successeur du secrétaire général du Commonwealth, chef Emeka Anyaoku, dont le deuxième mandat prend fin le 31 décembre 1999.

efficace parce qu'il impose des contraintes au développement et au perfectionnement des armes nucléaires. Un élément important du CTBT est le Système de surveillance internationale (SSI), un réseau international de 321 stations de surveillance et 16 laboratoires qui vont mesurer en permanence les ondes de choc dans l'atmosphère, dans l'eau et dans le roc ainsi que les changements intervenant dans la radioactivité atmosphérique. Le SSI sera en mesure de détecter toute explosion nucléaire dans l'atmosphère, sous l'eau ou dans le sol, n'importe où sur la planète. Chaque station va transmettre toutes les données en continu au Centre international des données à Vienne, où elles seront collationnées, analysées et interprétées.

La contribution du Canada au Traité comprend la création d'une Autorité nationale, qui va rendre compte au SSI, et la mise à disposition de 15 stations, dont des stations de surveillance sismologique et hydroacoustique et de détection des radionucléides et des infrasons, et d'un laboratoire d'analyse des radionucléides.

Le Canada joue également un rôle déterminant dans l'organisation d'une Conférence des États parties, qui se tiendra à l'automne 1999 et qui portera sur les façons de faciliter l'entrée en vigueur rapide du Traité.

UN AN APRÈS : ON CÉLÈBRE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OTTAWA ET ON VA DE L'AVANT



L'interdiction complète des mines terrestres

Il y a un an à peine, les 3 et 4 décembre 1997, 2 400 représentants de 122 pays se sont réunis à Ottawa pour signer un traité historique qui interdit la production, le stockage, l'emploi et le transfert des mines antipersonnel (AP). Depuis lors, l'impulsion donnée à la campagne contre les mines a continué de croître. Étant donné qu'environ 55 pays ont déjà procédé à la ratification de la Convention d'Ottawa, cette dernière est le traité multilatéral qui a été ratifié le plus rapidement dans l'histoire. À l'heure actuelle, 133 pays ont signé la Convention qui aura force de loi internationale le 1^{er} mars 1999. Jusqu'à présent, plus de 11 millions de mines stockées dans 15 pays auraient dû être détruites avant la fin de 1998.

Le Canada ouvre la marche en aidant plusieurs pays à se débarrasser de leurs mines terrestres. En novembre, le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy et la ministre de la Coopération internationale Diane Marleau ont annoncé que le Canada versera 1 million de dollars à un fonds international d'affectation spéciale pour l'enlèvement des mines terrestres et l'assistance aux victimes des mines dans l'ex-Yougoslavie. Cette somme est donnée au Fonds international d'affectation spéciale pour le déminage et l'aide aux victimes des mines antipersonnel en Bosnie-Herzégovine. Elle fait partie des 10 millions de dollars que le gouvernement a affectés à la lutte contre les mines en Bosnie et qui proviennent du Fonds canadien contre les mines, doté de 100 millions de dollars pour une période de cinq ans.

En décembre, lors du premier anniversaire de l'adoption de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, les ministres ont annoncé qu'ils verseraient une somme additionnelle de 2,8 millions de dollars pour appuyer la campagne contre les mines dans sept pays de l'Europe centrale, de l'Afrique et du Moyen-Orient. Le ministre Axworthy a profité de l'occasion pour présenter un rapport intitulé « La Convention d'Ottawa un an après : quel en est le bilan? ». Ce rapport relate l'ensemble des progrès accomplis au cours de l'année dans la lutte contre les mines antipersonnel depuis l'ouverture de la Convention à la signature.

Pour obtenir des renseignements sur la campagne du Canada contre les mines ou pour découvrir comment vous pouvez prêter main-forte, veuillez consulter notre site Web (www.mines.gc.ca).

LOI CONTRE LA CORRUPTION

Le Canada est devenu, le 17 décembre, le cinquième pays à ratifier la Convention de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, assurant ainsi l'entrée en vigueur de la Convention le 15 février 1999. La ratification de la Convention par le Canada fait suite à l'adoption rapide et unanime par le Parlement de la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers*, qui crée le nouveau délit de corruption d'agents publics étrangers dans les opérations commerciales. L'infraction est passible d'une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement et entre dans la catégorie de celles pouvant donner lieu à une extradition.

La Convention va permettre aux pays membres de l'OCDE et à d'autres pays d'agir de façon coordonnée pour l'adoption de lois incriminant la corruption d'agents publics étrangers. La Convention exige que les pays signataires imposent des sanctions dissuasives et se prêtent assistance dans le cadre de l'entraide judiciaire.

L'OCDE, qui compte 29 membres dont le Canada, les États-Unis, la plupart des pays européens, le Japon et la Corée du Sud, est la principale instance de politique économique des pays démocratiques industrialisés les plus avancés dans le monde.

NOUVELLES PUBLICATIONS

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a publié deux nouvelles brochures. « Au service des Canadiens dans le monde entier » vise à informer et instruire tous les lecteurs tant canadiens qu'étrangers au sujet du personnel, du mandat et des activités du Ministère. « L'édifice Lester B. Pearson : le Canada au carrefour des nations » donne une description détaillée de l'immeuble qui sert de siège à l'Administration centrale du Ministère depuis août 1973. Cette publication raconte l'histoire des recherches que le Ministère a faites pour se trouver une résidence permanente et décrit les caractéristiques de l'édifice et les services qui y sont offerts.

• suite de la page 15

On peut se procurer les deux brochures aux Services d'information (944-4000 dans la région de la capitale nationale) ou sans frais, au 1 800 267-8376. On peut également les commander par télécopieur, au (613) 996-9709.

EXAMEN DU PROGRAMME DE STAGES

Depuis 1997, plus de 1 000 jeunes Canadiens ont acquis une expérience en cours d'emploi dans les domaines des affaires étrangères et du développement international grâce au Programme de stages internationaux pour les jeunes, parrainé par le gouvernement. Un examen récent du programme révèle que les stages ont eu lieu dans une proportion de 31 p. 100 en Europe, de 16 p. 100 en Asie, de 15 p. 100 au Moyen-Orient, de 14 p. 100 aux États-Unis, de 12 p. 100 au Canada et de 12 p. 100 dans d'autres pays. Environ 78 p. 100 des stagiaires ont trouvé du travail après avoir terminé leur stage.

Le programme est réalisé par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), l'Agence canadienne de développement international, Environnement Canada, Développement des ressources humaines Canada, Industrie Canada et Patrimoine canadien.

Pour en savoir plus sur le Programme de stages internationaux pour les jeunes, veuillez téléphoner au (613) 944-2415 si vous appelez de la région de la capitale nationale. Si vous téléphonez d'un autre endroit, veuillez composer le 1 800 559-2888. Vous pouvez également trouver de l'information sur le site Web du MAECI pour les jeunes (www.dfait-maeci.gc.ca/francais/culture/youth/menu.htm).

TIMOR ORIENTAL

Le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy et le secrétaire d'État (Asie-Pacifique) Raymond Chan ont rencontré en octobre José Ramos-Horta, activiste timorais et lauréat du prix Nobel de la paix, pour discuter de la situation au Timor oriental. Après la réunion, M. Axworthy a déclaré que le Canada appuie sans réserve les pourparlers de l'ONU sur l'avenir du Timor oriental et il a exhorté toutes les parties à trouver une solution politique durable. Il a ajouté que le Canada croit que la participation active des Timorais eux-mêmes est essentielle au succès de la négociation d'une telle solution.

Au cours d'une visite en Indonésie qu'il avait effectuée plus tôt en 1998, M. Chan avait discuté de la situation au Timor oriental et de l'emprisonnement du chef timorais Xanana Gusmao avec le président Bacharuddin Jusuf Habibie et le ministre des Affaires étrangères Ali Alatas. ●

Le coin du lecteur

À compter du prochain numéro, nous vous donnerons l'occasion de faire part de vos opinions sur le magazine et sur des questions de politique étrangère. Vous êtes donc invités à nous envoyer de brèves lettres dont nous publierons des extraits dans ce qui constituera votre rubrique. Nous attendons vos textes avec impatience. Écrivez-nous à l'attention de :

Le coin du lecteur.



Dans notre PROCHAIN NUMÉRO

Notre prochain numéro sera surtout consacré à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), qui célèbre son 50^e anniversaire en avril 1999. Des articles donneront un aperçu du rôle joué par le Canada au sein de l'Alliance, décriront les occasions et les défis que réserve l'avenir et présenteront un exposé

sur l'OTAN au XXI^e siècle. Notre prochain numéro soulignera aussi l'entrée en vigueur de la Convention internationale sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, appelée Convention d'Ottawa. ●

SAVIEZ-VOUS QUE...

À tous les mois, le site Web du **ministère des Affaires étrangères et du Commerce international** reçoit plus de **4,5 millions de visites**. Chaque jour, **50 000 documents** en moyenne sont visualisés, et **40 p. 100** de nos visiteurs proviennent des **États-Unis**, **26 p. 100**, du **Canada** et **34 p. 100**, d'autres pays.

Le haut commissariat du Canada à **Londres** est devenu la **première mission** officielle canadienne à l'étranger en obtenant, en **1926**, son statut diplomatique formel. La deuxième a été inaugurée à **Washington** en **1927**. Puis, ce furent **Paris** en **1928** et **Tokyo** en **1929**.

Selon un sondage de la maison Goldfarb Consultants réalisé en 1998, **79 p. 100** des **Canadiens** disent connaître l'**Organisation des Nations Unies (ONU)**, et **9 Canadiens sur 10** veulent que le **Canada** joue un rôle plus important au sein de l'ONU.

Le **premier consulat étranger** établi au Canada a été le **consulat des États-Unis à Halifax**, en **1833**. On l'avait ouvert pour résoudre les problèmes de transport maritime dans la région de la côte Est et pour parvenir à un règlement des différends commerciaux entre les provinces de l'Atlantique et les États de la Nouvelle-Angleterre. En **1850**, plusieurs **pays européens** ont commencé à ouvrir des **consulats à Montréal** et dans d'autres grandes **villes canadiennes**.

Le **ministère des Affaires extérieures du Canada** a été créé en **1909**. À l'époque, il relevait du secrétaire d'État. De 1912 jusqu'en 1946, année où les Affaires extérieures sont devenues un **ministère gouvernemental** proprement dit, le portefeuille relevait du **premier ministre**.

THIS PUBLICATION IS ALSO AVAILABLE IN ENGLISH



Canada — Regard sur le monde

est publié en français et en anglais sous la direction de :

Richard M. Bégin

Direction des services de communications (BCS)

Ministère des Affaires étrangères et du

Commerce international (MAECI)

125, promenade Sussex, C-2

Ottawa (Ontario)

Canada K1A 0G2

Vous pouvez obtenir **SANS FRAIS** des exemplaires de ce numéro et du numéro précédent en contactant les Services d'information (SXCI) du MAECI au :

Téléphone (sans frais) : 1 800 267-8376

Région Ottawa/Hull : (613) 944-4000

Télécopieur : (613) 996-9709

Courriel : sxci.enqserv@extott09.x400.gc.ca

Canada — Regard sur le monde

est également disponible sur Internet :

www.dfait-maeci.gc.ca/canada-magazine

